



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

A/41/943  
S/18497  
4 décembre 1986  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ESPAGNOL

ASSEMBLEE GENERALE  
Quarante et unième session  
Point 42 de l'ordre du jour  
LA SITUATION EN AMERIQUE CENTRALE :  
MENACES CONTRE LA PAIX ET LA  
SECURITE INTERNATIONALES ET  
INITIATIVES DE PAIX

CONSEIL DE SECURITE  
Quarante et unième année

Lettre datée du 3 décembre 1986, adressée au Secrétaire général par  
le Représentant permanent du Nicaragua auprès de l'Organisation des  
Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer le texte de la note que M. Miguel D'Escoco Brockmann, Ministre des relations extérieures de la République du Nicaragua, a adressée à M. George Shultz, Secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique, à ce jour.

"J'ai l'honneur de me référer aux graves événements décrits ci-dessous :

Le 30 novembre dernier, un mouvement de troupes d'avions et d'armement lourd des Etats-Unis d'Amérique vers la zone frontière entre le Honduras et le Nicaragua a commencé. Selon diverses informations de presse, ce jour-là, 25 véhicules militaires américains se sont dirigés vers la zone frontière avec mon pays, par la route qui conduit à la localité hondurienne de Danlí, transportant du matériel militaire, pendant que deux hélicoptères CH-47 des forces aériennes des Etats-Unis d'Amérique acheminaient du matériel militaire lourd.

Une batterie d'artillerie du second bataillon de la 116e brigade de la Garde nationale de Floride participe à ce déploiement de force dans des zones proches de la frontière du Nicaragua, qui doit durer jusqu'au 13 décembre. En outre, on a fait savoir que des effectifs du 3e bataillon d'artillerie de l'armée hondurienne participeraient à ces actions conjointement avec la batterie d'artillerie des Etats-Unis d'Amérique.

Le mouvement de troupes et d'équipement militaire des Etats-Unis d'Amérique vers la zone frontrière entre le Honduras et le Nicaragua fait partie d'un effort pour essayer de détourner l'attention du rôle joué par le Président Reagan et d'autres hauts fonctionnaires de son gouvernement dans le scandale provoqué par la vente d'armes à l'Iran et le détournement des fonds obtenus pour alimenter la guerre immorale contre le Nicaragua, en violation flagrante des lois nationales des Etats-Unis d'Amérique et du droit international.

Le Gouvernement nicaraguayen proteste formellement et énergiquement contre ces actes de provocation et de menace ouvertes, qui accroissent les tensions à la zone frontrière avec le Honduras en introduisant un facteur extrêmement dangereux qui tend à aggraver sensiblement la crise en Amérique centrale et à élargir le conflit.

Ces démonstrations de force se produisent précisément dans des zones du territoire hondurien extrêmement vulnérables, étant donné la présence de forces mercenaires au service du gouvernement qui utilise le territoire de ce pays d'Amérique centrale comme base pour attaquer le peuple nicaraguayen. De même, des événements graves se produisent au moment où le Nicaragua a dénoncé la présence de navires de guerre des Etats-Unis d'Amérique au large de ses côtes pacifique et atlantique.

Le Gouvernement nicaraguayen dénonce et condamne énergiquement ces manoeuvres d'intimidation qui prouvent, une fois de plus, les efforts déployés par le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique en vue de provoquer un conflit militaire dans la région, en créant des situations qui favorisent les possibilités de conflit et l'escalade de la crise.

Le Nicaragua exige la cessation immédiate de ces manoeuvres provocatrices, qui s'inscrivent dans le cadre d'une politique immorale de force et de menace, condamnée par la Cour internationale de Justice dans son jugement du 27 juin 1986, ladite politique étant l'expression du rejet de la part des Etats-Unis d'Amérique des solutions civilisées et pacifiques pour régler les conflits entre les Etats."

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente note comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 42 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Nora ASTORGA